DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°2020-76 LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière: Institutions et vie politique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : Election Exécutif

Séance du Conseil Municipal du 27 mai 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET:

ELECTION DES ADJOINTS AU SCRUTIN SECRET, SCRUTIN DE LISTE A LA **MAJORITE** ABSOLUE

Présents : GIRAL Hélène, GREFFIER Philippe, GUILHEM Evelyne, DEMANGEOT François, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, BARBAUD Pierre, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, VERONIN-MASSET Jean-François, SURRE Régine, GRIMAUD Bernard, CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GRANIER Préscillia, BOUILLEUX Denis, GAIANI Audrey, PERLES Bruno, ESCAFRE Elisabeth, ZAMAÏ Giovanni, BARTHES Chantal, SIBRA Daniel, BOURREL Marie-Claude, RATABOUIL Michel, SOULIER Agnès, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SANTINI Delphine, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, PINEL Jean-Louis, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

Formant la majorité des Membres en exercices.

RENDU EXECUTOIRE

Procurations: Néant

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 22.05.2020

Absents : Néant

Secrétaire: M. SIBRA Daniel

AFFICHAGE EN DATE DU: 22.05.2020

Après l'élection du Maire, il est procédé, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur le Maire, à l'élection des adjoints.

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 2 9 MAI 2020

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

De plus, sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures.

Monsieur Philippe GREFFIER au nom du groupe « Castelnaudary à cœur battant » présente la liste suivante :

1er Adjoint : Philippe GREFFIER 2ème Adjoint : Hélène GIRAL

3^{ème} Adjoint : François DEMANGEOT 4ème Adjoint : Evelyne GUILHEM 5^{ème} Adjoint : Bernard GRIMAUD

6^{ème} Adjoint : Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES

7^{ème} Adjoint : Philippe GUIRAUD 8^{ème} Adjoint : Jacqueline RATABOUIL

9^{ème} Adjoint : Jean-François VERONIN-MASSET

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a introduit dans l'urne son bulletin de vote. Le dépouillement a donné le résultat ci-après :

Nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne): 33

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 Nombre de suffrages déclarés blancs : 3 Nombre de suffrages exprimés : 30

Majorité absolue : 16

La liste présentée par Monsieur Philippe GREFFIER obtient : 30 voix.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste présentée par Monsieur Philippe GREFFIER et ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

1^{er} Adjoint : Philippe GREFFIER

2ème Adjoint : Hélène GIRAL

3^{ème} Adjoint : François DEMANGEOT

4^{ème} Adjoint : Evelyne GUILHEM 5^{ème} Adjoint : Bernard GRIMAUD

6ème Adjoint : Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES

7^{ème} Adjoint : Philippe GUIRAUD 8^{ème} Adjoint : Jacqueline RATABOUIL

9^{ème} Adjoint : Jean-François VERONIN-MASSET

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 mai 2020

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faitale 2020
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :
2 8 MAI 2020
Par publication le :
2 9 MAI 2020
Par délégation,
Le Directeur Général des Services